

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE L'AIR : *sous-direction « emploi, formation » ; bureau « activités, formation » ; division « examens, sélections et concours ».*

LISTE N° 402/ARM/DRH-AA/SDEF/BAF/DESC des candidats admis en liste principale et inscrits en liste complémentaire au recrutement sur dossier en première année de scolarité de certificat d'aptitude professionnelle pour une admission à l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air 722 de Saintes – recrutement 2020.

Du 24 juin 2020

NOR

Référence :

Circulaire n° 250/ARM/DRH-AA/SDEF/BAF/DESC du 3 avril 2020 (BOC n° 41 du 29 mai 2020, texte 29).

Référence de publication :

Art. 1er. Les candidats au recrutement sur dossier en première année de scolarité de certificat d'aptitude professionnelle dont le nom figure sur la liste principale (LP), classés par ordre de mérite, sont admis à l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air 722 de Saintes. Ils seront, sous réserve d'aptitude médicale, incorporés le samedi 29 août 2020. Les candidats inscrits en liste complémentaire sont destinés à pourvoir dans l'ordre d'inscription au remplacement des candidats admis en LP qui se désisteraient ou qui présenteraient une inaptitude.

LISTE PRINCIPALE.

Voise Pierre.
Galliot Logan.
Favraud Julie.
Gabard Théo.
Pharam Hugo.
Arginthe Romain.
Liot Logan.
Ramalanjaona Quentin.
Lannoy Louba.
Dul Rémi.
Koziol Aurélien.
Garel Romain.
Hebert Alexandre.
Darlet Tyffania.
Le Hemonet Valentin.
Tamboura Nima.

LISTE COMPLÉMENTAIRE.

Domergue Jean-Baptiste.
Ben Fredj Nathan.
Guilbert Nicolas.
Lemaire Kilian.
Larrouy Diego.
Mirabel Gwendal.
Hebert Alphonse.

Art. 2. La présente liste est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

Le Colonel Olivier GOUDAL
adjoint au sous-directeur emploi formation
de la direction des ressources humaines de l'armée de l'air

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the right, a horizontal line extending to the left, and a vertical line on the left that curves at the bottom.